



Pour une société numérique humaine **Au service du pouvoir d'agir des habitant.e.s**

Manifeste du réseau des centres sociaux et socioculturels de France

Juillet 2020

La crise sanitaire majeure que le monde a vécu ces derniers mois a bouleversé nos vies, nos organisations, notre société et nos liens. Elle a révélé de formidables solidarités locales et nationales, remettant en lumière la valeur centrale du lien social dans notre société. Elle a aussi mis en lumière de nombreuses inégalités, déjà existantes, mais dont l'impact s'est cruellement accru pendant le confinement.

Il en est ainsi du numérique. Les outils et usages numériques ont été des vecteurs essentiels de maintien des liens sociaux, culturels, éducatifs, économiques... Pour autant, ils ont laissé sur le côté des personnes et des familles non connectées, non équipées, non acculturées, accentuant ainsi leur isolement, le décrochage voire de l'exclusion.

Les constats ne sont pas nouveaux. Les inégalités numériques sont profondes. Celles et ceux qui les vivent en éprouvent les effets depuis longtemps. Dans un contexte où la dématérialisation s'est avérée fondamentale pour faire vivre une société dans ses différents pans, nous avons collectivement pris conscience que la fracture numérique provoque une injustice sociale trop

forte pour qu'on se contente de n'offrir que des réponses parcel-laires.

Nous, actrices et acteurs du réseau des centres sociaux, sommes présents partout en France, au quotidien et au plus près des habitant.e.s de toutes générations. Acteurs du lien social et animateurs de la vie sociale, nous avons maintenu durant le confinement ce lien aux habitants. Nous avons accompagné des familles et des personnes, agi pour lutter contre le creusement des inégalités, développé de nombreuses solidarités, ouvert les possibles en utilisant notamment le levier numérique. Ces initiatives ont pris appui sur le développement de dynamiques territoriales animées dans notre réseau depuis plusieurs années, souvent construites en coopération avec les acteurs institution-nels, toujours inscrites dans une approche résolument humaine au service du pouvoir d'agir des habitants.

L'ensemble des constats de cette période de confinement nous incite aujourd'hui à appeler à une véritable mobilisation des pouvoirs publics, comme des acteurs de proximité afin d'agir sur cette injustice de l'inégalité face au numérique.

Le confinement, révélateur d'une société numérique inégale

La crise sanitaire a révélé l'extraordinaire opportunité proposée par les outils numériques pour prolonger et maintenir la relation humaine, tant dans la sphère familiale, amicale, que professionnelle, associative ... Les outils de visioconférence, les mails, les réseaux sociaux ont permis à des personnes, à des familles et des amis de rester en lien, ils ont permis de maintenir une activité professionnelle à chaque fois que c'était possible, de poursuivre la scolarité à distance, de conserver des droits, d'accéder autrement à la culture via les livres, expositions, spectacles en ligne ...

Mais ces quelques mois de confinement ont aussi accentué les inégalités et disparités, touchant des pans entiers de la population, dans de nombreux domaines de la vie :

- **Comment accéder à internet lorsque des territoires restent encore aujourd'hui non couverts** ou que les connexions sont de mauvaise qualité ?
- **Comment faire lorsque l'on ne possède pas le matériel numérique adapté** : ordinateur, scanner, imprimante ..., voire en plusieurs exemplaires en cas de télétravail et de scolarité à distance ?
- **Comment utiliser internet dès lors que l'on n'a pas les moyens de souscrire un abonnement** adapté et suffisant ?
- **Comment exploiter les outils numériques**, si l'on n'est pas à minima formé à cet environnement et si personne dans notre entourage n'est pas en capacité d'accompagner l'apprentissage ?
- **Comment appréhender sereinement ses droits** lorsque on se sent en fragilité sur les usages numériques et que les pouvoirs publics veulent faire de la dématérialisation un mode de relation quasi unique entre citoyens et institutions en 2022 ?
- **Comment garantir le respect des libertés des personnes** quand tant de questions d'ordre éthique concernant la sécurité des données et le monopole des GAFAM se posent ?

Pour une politique publique ambitieuse, structurée et pérenne

Nous, actrices et acteurs des centres sociaux, appelons les pouvoirs publics à engager une politique ambitieuse pour une véritable société numérique humaine, qui ne laissera personne sur le côté, en prenant appui sur trois leviers.

LA RECONNAISSANCE D'UN DROIT UNIVERSEL AU NUMÉRIQUE

L'accès et l'usage du numérique doivent être considérés dans notre société comme un droit fondamental, un commun qui doit être partagé et non excluant.

- Permettre à tout foyer de disposer des équipements numériques adaptés à ses besoins.
- Garantir partout dans le territoire une connexion internet de qualité.
- Créer un forfait social pour les publics en précarité.
- Accompagner la montée en compétences des personnes sur de l'acculturation numérique.

Reconnaître un droit universel au numérique exige également de sortir des logiques segmentées portées par les institutions. Le droit au numérique doit se traduire dans l'ensemble des champs qui touchent à la vie des habitant.e.s, de toutes générations. D'où l'importance d'une réflexion décroisée, tant interministérielle, qu'interbranches, qui permette de penser et de construire une approche globale de ce droit universel.

Reconnaître un tel droit, enfin, implique de reconnaître le droit au refus des outils numériques d'une part, et le fait que des personnes ne parviendront jamais à utiliser de tels outils d'autre part. D'où la nécessité de maintenir, dans les administrations notamment, un accueil et un accompagnement physiques.



Nous souhaitons un « plan Marshall du Numérique » qui affiche un fort engagement en termes d'ambition et de moyens.



LA STRUCTURATION D'UNE FONCTION DE MÉDIATION NUMÉRIQUE, ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES ET AU SERVICE DES HABITANT.E.S

- **Permettre l'accompagnements des habitants en difficulté par les structures de proximité**, afin de développer des réponses en adéquation avec les besoins repérés.
- **Inscrire ces accompagnements dans le temps long** pour créer les conditions de la confiance entre les personnes et les structures et faciliter des apprentissages permanents.
- **Equiper les structures locales du matériel nécessaire** et favoriser la montée en compétences de leurs acteurs.
- **Développer une offre de médiation numérique nationale** qui maille l'ensemble du territoire et qui s'appuie sur des coordinations territoriales.

Cette structuration de l'offre de médiation doit s'appuyer sur des structures locales, reconnues comme tiers lieux de proximité qui savent conjuguer le numérique, l'animation globale, le développement social territorial, l'intergénérationnel et le lien social. Ce soutien doit être décorrélé d'objectifs d'autosuffisance économique, contre-productifs par rapport aux enjeux énoncés, afin d'offrir une fonction de médiation numérique de qualité, transversale et qualifiée, recouvrant l'ensemble des besoins et aspirations des habitant.e.s.

Nous souhaitons dans la durée une vraie reconnaissance des structures qui portent des projets de médiation numérique, basée sur des financements pluriannuels pour l'ingénierie, le fonctionnement et l'équipement.

VERS UN NUMÉRIQUE ÉTHIQUE !

La prise de conscience de l'univers numérique nous amène aussi à nous poser la question des formes de consommation et de leurs impacts. Il est urgent d'œuvrer à :

- Réduire la surconsommation des ressources naturelles qui amène à leur raréfaction dans le monde en s'appuyant, par exemple, sur des filières de reconditionnement,
- Lutter contre l'obsolescence programmée en prolongeant la durée de vie des matériels, au travers du concept d'économie circulaire
- S'assurer de la répartition des richesses créées par ce secteur économique, par exemple, en promouvant l'usage de solutions logicielles diversifiées
- Instaurer un numérique respectueux des libertés des personnes en étant vigilant à l'utilisation des données.

Nous souhaitons la constitution d'un groupe de travail national ouvert, qui pourrait s'appuyer sur l'initiative de la Fing « Reset 2022 » et associerait des acteurs tels la MedNum, April..., pour réfléchir à des solutions concrètes pour un numérique plus frugal, plus respectueux de son environnement et donc plus éthique.

Nous souhaitons également que le rôle des acteurs de l'éducation populaire autour des enjeux et des usages démocratiques du numérique soit encouragé et soutenu. C'est dans cette éducation tout au long de la vie que les personnes développent un regard éclairé et un esprit critique et qu'elles construisent les conditions de leur participation citoyenne.



Avec un réseau des centres sociaux qui s'engage

Le réseau fédéré des 1300 centres sociaux et socioculturels de France est prêt à se mobiliser aux côtés des pouvoirs publics pour agir dans la perspective d'une société numérique humaine.

Cette proposition exhorte le réseau à s'engager à :

- S'acculturer plus fortement aux impacts du numérique dans la société et auprès des habitants, en tenant compte des effets positifs comme des risques.
- Engager les acteurs bénévoles (administrateurs notamment) et professionnels dans une démarche de formation et de montée en compétences afin de faire de la médiation numérique une compétence transversale au sein de l'ensemble des structures.
- Développer en coopération avec les autres acteurs, de véritables stratégies territoriales pour structurer des offres de qualité adaptées à chaque contexte et/ou s'associer aux stratégies déjà existantes.
- Renforcer les centres sociaux dans leur rôle de tiers lieux, ceux-ci étant déjà des espaces de croisement de toutes les générations et de toutes les catégories socioprofessionnelles, et qui s'ouvrent à toutes les thématiques de la vie en société
- Utiliser notre pratique d'éducation populaire, pour accompagner de nouvelles logiques d'apprentissage et de connaissance et permettre l'émancipation de chacun face au numérique.

en Bretagne, Auvergne-Rhône Alpes, Occitanie... Celles-ci ne demandent qu'à se poursuivre et à être essaimées en prenant appui sur l'ADN des centres sociaux, à savoir l'émancipation, le pouvoir d'agir, l'éducation populaire, lien social et développement des territoires....



Par ce manifeste, notre réseau appelle à une vision partagée et se propose de contribuer encore plus fortement à :

- Une société numérique qui respecte chacun dans son altérité.
- Une société numérique qui affirme l'égalité d'accès aux droits et aux biens.
- Une société numérique qui favorise la citoyenneté et la vie démocratique.
- Une société numérique qui suscite de la créativité.
- Une société numérique qui accompagne le développement des territoires.
- Une société numérique qui encourage le pouvoir d'agir de tous !

Déjà de nombreuses expériences de dynamiques territoriales sont déployées par notre réseau, à l'image des "Centres sociaux Connectés" en Nord-Pas-de-Calais, du "Hub connecté" en Pays de la Loire de "Germaine", le café numérique mobile en Vendée, de Centres sociaux 2.0 6.0 8.0 en Pays Picards et d'autres

